COMITE DU CALVADOS D'ATHLETISME
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
cd14.athletisme@gmail.com
www.cd14.athle.com

Règlement des triathlons en salle 2023/2024

BENJAMIN(E)S (U14) et MINIMES (U16)

ENGAGEMENTS

Pour faciliter le déroulement de la compétition et en ajuster les horaires si besoin, les engagements sont à faire parvenir via le **module des engagements** du site du comité **avant le jeudi 12 heures** (par les clubs).
Les athlètes, entraîneurs ou dirigeants devront vérifier que les inscriptions ont bien été prises en compte sur le site (avec les bons poids des engins et bonnes hauteurs de haies en fonction des catégories des athlètes), il n'y aura plus d'inscriptions par courriel.
Aucun rajout sur place ne doit être fait sur les feuilles par les athlètes et chef de jury sans l'aval du juge arbitre. Les performances d'athlètes n'ayant pas respecté la procédure ne seront pas prises en compte et donc non validées.

Nouveau : à la suite d'un nombre important d'inscriptions « hors délais », qui nécessite de retravailler le fichier x fois en dernière minute par les personnes concernées, il a été décidé, et pour ne pas pénaliser les athlètes hors délais : de les accepter, sous condition d'appliquer une pénalité financière (comme cela se fait un peu partout désormais). Cette pénalité est de 10 € par athlète/compétition et la facture envoyée aux club concernés (par le CDA14) en fin de saison hivernale pour les compétitions en salle. Nous espérons que cette mesure permettra à tous de se discipliner et de respecter le travail de l'ensemble des acteurs de l'athlétisme.

Par ailleurs, les clubs devront avertir des forfaits éventuels (pas de pénalité appliquée, et pas de certificat médical à fournir pour justifier du forfait).

Les athlètes souhaitant prétendre à la **sélection du Calvados pour les inter-comités du 24 mars 2024** devront avoir réalisé au minimum un triathlon entre le 1er novembre 2023 et le 20 janvier 2024 (lors d'épreuves ouvertes, épreuves combinées, championnats, triathlons…inscrites au calendrier de la FFA).

JURYS

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisants :
1 officiel par tranche de 4 athlètes engagés (maximum 16 officiels par club)
Exemple : 14/4 = 3,5 soit 4 officiels

Il est également demandé aux **clubs de fournir des postes-clés** (juge arbitre, opérateur chrono électrique, secrétariat logica, starter…). Des formations sont proposées toute l'année et sur simple demande auprès de la commission « formations » du CD14.

La **liste des jurys** (avec nom, prénom, n°licence FFA, fonction et épreuve souhaitée…mais ne sera pas forcément celle attribuée sur place, car c'est en fonction des retours des autres clubs) doit être envoyé par mail au directeur de réunion pour le **mercredi précédent la compétition avant 12h auprès de Zoé ROUSSEL ET Vincent LESENECHAL** (mails sur les horaires des compétitions).
Aucun engagement d'athlètes ne sera pris en compte sans cette liste du jury. Des pénalités pourront être appliquées en cas d'abus répétés.

REGLEMENT (lors des triathlons)

Concours :

- Hauteur / Perche : 8 essais ou plus jusqu'au 1er échec (au-delà du 8e essai)

Intérêt visé : apprentissage de la gestion d'un concours par l'athlète

- Montée de barre : de 5 en 5 cm puis de 4 en 4 cm, puis 3 en 3 cm pour la hauteur – 10 en 10 cm pour la perche.
  Dans la mesure du possible, adapté aux minimas des championnats régionaux…records à améliorer…
- Perche : première barre la plus basse : 1,20m
- Hauteur : en fonction du nombre d'athlètes engagés, le directeur de réunion et le juge-arbitre se réservent le droit d'adapter les montées de barres afin de ne pas prendre de retard sur l'ensemble du programme de la compétition.
- Longueur /triple / poids : 3 ou 4 essais (selon nombre d'inscrits)
  En fonction du nombre d'athlètes, des possibilités techniques, logistiques et humaines, dédoublement des concours.

	Triathlons BENJAMINS BE/U14		Tritathlons MINIMES MI/U16	
PLEIN AIR	GÉNÉRAL	1 course + 1 saut + 1 lancer	GÉNÉRAL	1 course + 1 saut + 1 lancer
			ORIENTÉ Sauts Lancers Courses famille A demi-fond, marche Famille B, Sprint Famille C Haies	a/ 2 concours de Sauts + 1 course b/ 2 concours de Lancers + 1 course c/ 2 courses (de familles différentes*) + 1 concours
SALLE	GÉNÉRAL	1 course + 1 saut + 1 lancer	GÉNÉRAL	1 course + 1 saut + 1 lancer
	ORIENTÉ	2 courses* (* sprint et haies) +1 concours	ORIENTÉ Sauts Courses famille A marche Famille B, Sprint Famille C Haies	a/ 2 concours de Sauts + 1 course b/ 2 courses (de familles différentes*) + 1 concours

Rappel des poids des engins et distances de haies :

	Poids	Haies				
	(Kg)	(Nb.)	(H)	Départ à la	(Écarts)	Dernière à
Benjamines	2	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Benjamins	3	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Minimes Filles	3	4	0.76 m	12	8.00 m	14.00m
Minimes Garçons	4	4	0.84 m	13	8.50 m	11.50m

Par ailleurs, il semble indispensable aux dirigeants, jurys et entraîneurs de consulter le livret hivernal jeunes 2023-2024 de la FFA (site internet) afin d'avoir en possession toutes les nouveautés liées à ces catégories d'âges.

La présidente du Comité d'Athlétisme du Calvados
La commission des jeunes du Comité d'Athlétisme du Calvados